Définition

Nappe d'eau douce entourée de terre, généralement pourvue d'un exutoire ou élargissement d'un cours d'eau entraînant le dépôt de sédiments.

Règle d'interprétation

Plan d'eau renfermant parfois des dépôts, plages ou berges.

Y inclure le plan d'eau créé par un barrage de castor et le plan d'eau créé par un bassin naturel d'eau potable.

Exclure l'étang d'épuration.

Particularité de saisie

Trace laissée par les plus hautes eaux naturelles.

Ajouter la cote d'élévation du niveau de l'eau.

Les Dépôts fluviatiles saisis doivent être à l'intérieur du plan d'eau.

Voir " Ligne virtuelle de plan d'eau ".

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie: 600

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☑ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche: 1,5

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			600
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
01020001000	3	4	0	140

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	20		2 1 3 4	
Annotation	num.	1		2 1 3 4	
Objet ponctuel					

Réseau

Hydrographique	☑
Routier	☐
Ferroviaire	☐
Énergétique	☐

Hypsométrie

Élévation	☑
Surface d'exclusion	☑
Ligne de rupture	☐

Source complémentaire

HQ	☐	MRN	☐
SCQ	☐	MTQ	☐
		CTOP	☑

Corps

	fixe	variable							
		Superficie en km²							
		<0,56	<2,25	<6,25	<16,0	<36,0	>36,0		
Toponyme		30	45	60	75	90	105		
Annotation	30	(cote)							

Notes de l'usager
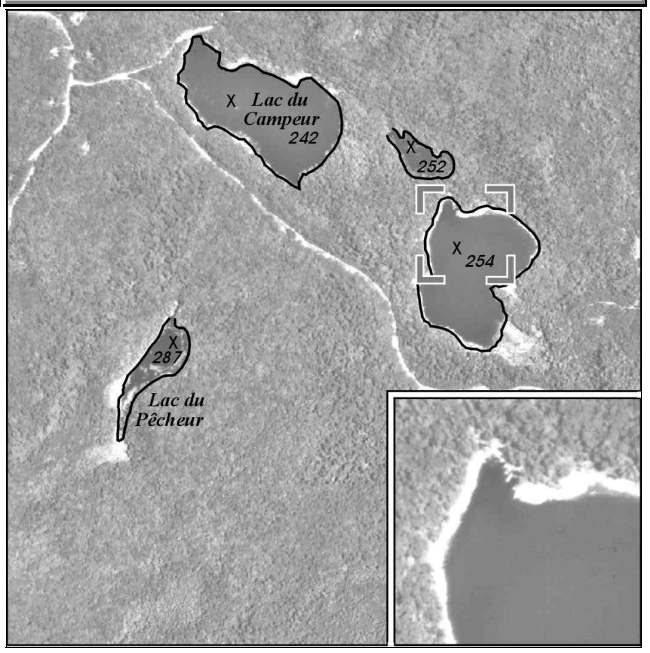
Diagramme de représentation